



Compte-rendu du **CONSEIL D'ADMINISTRATION** du **15.XI.2018**, 10h – Paris VI/43 blvd Montparnasse

Ordre du jour: Election nouvelle présidence de la FNADAC

Présents

- **ANDAC Régions** Maud BRUN
- **ADAC Bourgogne-Franche-Comté** Eddy GAILLOT (vice-Pdt FNADAC)
 - **ADAC Grand Est** Francis GELIN, Ilona PIETRZOK,
 - **ADAC Grand Ouest** Jack MAIGNAN (vice-Pdt FNADAC)
- **ADAC Grandes Villes & Agglos de France** Hélène AMBLES
- **ADAC Ile-de-France** Christophe BENNET, Laurence DUPOUY-VEYRIER, Marina CAVAILLES, Carole ZIEM (vice-Présidentes FNADAC)
- **ADDAC Auvergne-Rhône-Alpes** Isabelle PIOT, Ivan KARVAIX, Gilles THORAND (Secrétaire FNADAC)
- **CULTURE & DÉPARTEMENT** Vincent BOURGUES, François POUTHIER
- **DAC d'Occitanie** Sylvie MOLLEREAU (Trésorière FNADAC)
 - **PACA DAC** Anne Flore de VALENCE

Excusés

Vincent BAROT, Amélie BOULANGER, Jean-Christophe CHEDOTAL, Christophe DROUHIN, Alexandre GIRARDIN, Didier GUÉNIAT, Johan-Hilel HAMEL, Arnaud HAMELIN, Sandrine KERLIDOU, Frédéric LAFOND, Véronique LANCIEN, Christophe LESPILETTE, Hélène LITEAU-BASSE, Thierry LE NÉDIC, Odile PETERMANN, Christine PICQUART, Christian TAILLANDIER, Philippe VEYRINAS (vice-Pdt), Stéphane WIESER.

Ouverture et présidence de séance sont assurées par *Jack Maignan* (vice-Président), en l'absence de *Frédéric Lafond*, président sortant, à qui est souhaité un parcours aussi fructueux que tout l'engagement dont il fait preuve pour la FNADAC.

• enregistrement de(s) candidature(s)

1 candidature : *Déborah COPEL*, présidente de l'ADAC Grand Est

> *Déborah COPEL* présente sa candidature à l'appui d'un texte, dont elle fait lecture au Conseil d'Administration, afin qu'il y ait confrontation d'idées.

• Présentation/lecture du Projet de mandat par la candidate (texte ci-joint).

fin 10h58. Applaudissements univoques du Conseil d'Administration.

Jack Maignan salue la richesse du texte énoncé, qui résonne avec le travail enclenché voilà 15 ans au travers du CLIDAC, et de quelqu'un confronté à la réalité du terrain. C'est un projet ambitieux.

Déborah COPEL prend aussi le temps de se présenter en résumé : de formation philosophie et histoire de l'art, elle a d'abord assuré la direction de musée à Lisieux, Vernon, puis Marly-le-Roi en tant que DAC, rejoignant d'abord l'ASDAC Ile-de-France, puis ensuite l'ADACGVF. DAC à Reims, avec l'appui de *Francis Gelin* elle constitue l'ADAC Grand Est, qu'elle préside. Pour raisons professionnelles et personnelles, elle est en disponibilité à compter de décembre.

- **Mise en débat du projet présenté par les membres du CA**

Jack Maignan surligne les questions de décentralisation/expérimentation, le travail avec l'OPC et le Ministère en termes de recherche. Tout cela offre des perspectives d'étapes supplémentaires à franchir par la FNADAC.

C. Bennett/ADACIDF : beaucoup d'émotion à l'écoute de ce contenu, se retrouve dans beaucoup de points énoncés, l'ADAC-IDF est dans cette dynamique : co-opération, collaborations. L'ADAC-IDF au bout de 9 mois d'existence est déjà entre Profession de foi et réalités. La disponibilité de *Déborah COPEL* est une opportunité pour nous IDF. Il faut des points de vigilance sur certains axes : chargé de mission/financement ; représentation ; lieu (cf. résolutions de départ/nos lieux qui sont chronophages). Et faire appel à des compétences de ressortissants ou non du CA. Bravo.

L. Dupouy-Veyrier/ADACIDF : cette profession de foi est une plateforme nécessaire, par l'écrit. D'autant que le cadre temporel de fin de mandat municipal va nous occuper : c'est une détermination encore plus forte pour consolider les plateformes pour nos collègues, pour rassurer leurs élus, les partenaires. Nous sommes à une charnière de consolidation du métier, qui est aussi politique. La FNADAC n'est pas un syndicat, mais devra-t-on se positionner ? : soit par choix d'efficience, soit là où on pense que c'est juste.

I. Piot/ADDACARA : merci pour cet écrit. En réaction parcellaire, du point de vue de l'ADDACARA, on s'y retrouve complètement, en s'appuyant sur la vitalité des associations régionales. C'est l'ADN de la Fédé, qui est en même temps à nourrir, via des groupes de travail inter-asso, inter-régionales, afin qu'on nourrisse ce réseau et que ce réseau nous apporte. On se retrouve sur les enjeux culturels énoncés. Il faut ouvrir ces chantiers de travail (structuration/pilotage/timing), avec des objectifs atteignables à fixer.

I. Karvaix/ADDACARA : vient pour la 1ère fois en CA, et est rassuré et enchanté de ce discours, offrant des perspectives.

C. Ziem/ADAC-IDF : corrobore les collègues d'IDF : nous serons partenaires et soutiens, avec l'avantage de la proximité géographique avec les institutions. On peut inventer des formes de coopération à distance, s'appuyer sur des bonnes pratiques (Assises des Métropoles à Toulouse). Ravis d'accompagner la nouvelle présidence qui se présente.

F. Pouthier/Culture & Départements : faire vivre l'asso en dehors des Assises est un vrai enjeu. Partager avec d'autres segments de l'action publique, aussi, et autres collectivités (Etat, FNCC et autres échelles) ; enjeu aussi de la formation/CNFPT. Entendre en 2018 « l'utopie en marche » de Hurstel, énoncée en 2008 : se dit qu'il est temps de s'y mettre.

I. Pietrzok/ADACGE se retrouve évidemment dans l'aspect structurant pratiqué en ADAC Grand Est, et en tant que jeune DAC d'Agglo. En la structuration de vice-Présidences aussi, expérimentée en Grand Est, laquelle association a avancé très vite en légitimant chacun des VP.

S. Mollereau/DACDOC : Impressionnée par ce texte. A faire redescendre en régions. DACDOC étant en restructuration, cela fait écho.

Maud Brun/ANDACRe : Ce texte riche aide à se redonner des priorités, à repenser. La disponibilité de Déborah est une opportunité véritable pour la Fédération, et dans une logique trans-associations, avec l'opportunité de régénérer des associations, les remobiliser. Nous nourrir ainsi que nos associations.

H. Ambles/ADACGVF rejoint les remerciements des collègues. Constat partagé : beaucoup d'ambition, avec la question du sens qui touche le plus (à Toulouse, s'est posée la question : « les politiques culturelles à l'heure intercommunale, mais pour quoi faire ? »). On est à un moment où il s'agit de se regrouper pour partager cela. Du point de vue de l'ADACGVF, 2 points : sur le plan pratico-pratique, une représentativité qui soit simplifiée et adaptée ; deuxièmement, la prise de parole par les associations fédérées, qui est une question complexe. Comment la FNADAC légitime les associations à porter la parole commune, et inversement.

Pour *F. Gelin/ADACGE* on est bien avec cette déclaration d'intentions dans l'intelligence collective : il y a les paroles et il y a les actes. En Grand Est, nous avons déjà éprouvé ces éléments de contenu riches et de vraies capacités entrepreneuriales.

F. Gelin relaie aussi un message de *Frédéric Lafond* : « Comme je l'ai déjà dit lors de notre dernier CA, je soutiens totalement ta candidature, et, à te lire, tes positionnements. Tu trouveras en l'ancien président en tant que membre de notre CA un appui total. J'ai lu attentivement ton texte, il résonne avec ma profession de foi de 2015, il intègre les acquis de travail réalisé sous mon mandat et les questions structurelles que j'ai récemment posées. Mais surtout il relance le projet, ce qui est

nécessaire et remarquable. J'ai donc un immense espoir pour œuvrer dans le cadre de ce projet et je souhaite que nous soyons tous unis et responsables pour être à la hauteur de sa mise en œuvre. »

Eddy Gaillot/ADACBFC remercie *Déborah Copel* pour ce travail, la question du Sens étant essentielle. Il retrouve des éléments de diagnostic rencontrés, notamment sur le manque de lisibilité. « Moins d'argent, plus de souffle ». Ok sur les Assises, mais l'enjeu des élections municipales 2020 est redoutablement important. Par exemple, des partis l'ont saisi localement pour des débats : cela est intéressant, mais quelle est notre position face à de telles sollicitations ? Nous devons faire valoir des utopies républicaines

AF de Valence/PACADAC : la question du sens est essentielle, ensuite du collaboratif. Il faut travailler dans nos régions, avec le maillon de disponibilité de chacun.

J. Maignan relaie les soutiens à *Déborah Copel* et son projet, de l'ADACGO et de *Thierry Lénédic, Vincent Barot* et *Jean-Christophe Chedotal* : c'est un état d'esprit rassurant pour la région d'accueil des Assises. Et intéressant sur le fond.

A la demande générale, *Déborah COPEL* transmettra son Projet de mandat en régions.

- **élection de la nouvelle Présidence**

Gilles Thorand, Secrétaire de la FNADAC, énonce les articles 7 et 8 des statuts : « ...La Fédération est dirigée par un Conseil d'administration composé de 2 délégués par associations membres. Chaque association dispose en plus d'1 suppléant remplaçant l'un des deux délégués en cas d'absence. Chaque association membre dispose d'une voix au Conseil d'administration. (...) Les décisions sont prises à la majorité des voix des associations membres actifs présentes ou représentées (...). »

10 votants à main levée. Déborah COPEL élue à l'unanimité présidente de la FNADAC

Déborah COPEL, touchée par cette unanimité, adresse ses sincères remerciements au Conseil d'Administration.

clôture du CA, 11h40.

Prochains Conseils d'Administration, en 2019:

Jeudi 10 Janvier, 10h/17h

Jeudi 21 Mars, 10h/17H